

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 09/04/2019

DELIBERATION
n° CA 2019 - 34

*Compte rendu des décisions prises par Mme la Présidente
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration*
(Ecole de Management – TSM)

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente,

Article unique :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

La présidente du conseil d'administration,



Corinne MASCALA

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 09/04/2019
 DELIBERATION n° CA 2019 – 34
 Compte rendu des décisions prises par Mme la Présidente
 en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
 (Ecole de Management - TSM)

Date de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
27/11/2018	Autres contrats, conventions, accords	/	Accord de confidentialité entre l'Université Toulouse 1 Capitole - TSM et Pierre Fabre Dermo Cosmétique SAS – formation Master 2 Marketing International
10/01/2019	Autres contrats, conventions, accords	915 103 A 162	Avenant n°1 à la convention 2018/05 entre l'Université Toulouse 1 Capitole - TSM, l'association MidiSup et le CFA Midisup - formation DSCG
08/01/2019	Autres contrats, conventions, accords	915 103 A 522	Avenant n°1 à la convention 2017/03 entre l'Université Toulouse 1 Capitole - TSM, l'association MidiSup et le CFA Midisup - formation Master 1 et 2 Management du Sport